



Suivi et Contrôle du progrès
des apprenants adultes

TaMPADA

Recommandations Politiques

Mars
2021

Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union





TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
LE CONTEXTE EUROPÉEN	1
Le projet TaMPADA	3
RECOMMANDATIONS	4

Information sur le projet

Titre du projet :	Tracking and monitoring the progress of adult learners
Acronyme du projet :	TaMPADA
Numéro du projet :	2018-1-UK01-KA204-048118
Coordinateur :	Derbyshire County Council (United Kingdom)
Site web du projet :	www.TaMPADA.eu

Le soutien de la Commission européenne à la production de cette publication ne constitue pas une approbation de son contenu, qui n'engage que ses auteurs, et la Commission ne peut être tenue responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'elle contient.



INTRODUCTION

LE CONTEXTE EUROPÉEN

Dans l'Union Européenne et ses États membres, **les politiques se concentrent majoritairement sur l'éducation pour le marché du travail, mais la contribution de celle-ci à l'inclusion sociale ou au développement personnel est encore insuffisamment reconnue et prise en compte.** Même lorsque les politiques mentionnent le rôle de l'éducation par rapport à ces aspects, elle se concentre généralement sur l'acquisition de compétences sans mentionner les autres bénéfices de l'apprentissage (par exemple, sur la santé, le bien-être, la citoyenneté active). C'est par exemple le cas de la recommandation du Conseil de l'Union européenne (UE) sur les [parcours de renforcement des compétences: de nouvelles perspectives pour les adultes](#) (2016), qui ne recommande qu'une "évaluation des compétences" des adultes. En outre, ces politiques de l'UE font souvent référence au Cadre européen des certifications (CEC) qui, jusqu'à présent, ne se concentre que sur une liste stricte de résultats d'apprentissage qui sont très souvent spécifiques à un emploi.

Dans la plupart des pays de l'UE, l'éducation des adultes relève de l'éducation non formelle. Bien que ce secteur soit souvent moins réglementé que le secteur de l'éducation formelle, les décideurs politiques s'attendent souvent à ce que les prestataires de l'éducation pour adultes répondent aux besoins en matière d'emploi et ne les incitent guère à adapter leur programme aux besoins des apprenants. Cela se traduit par des examens et des évaluations, très souvent sous des formes traditionnelles (sommatives, basées sur les connaissances, axées sur la mémoire) qui se concentrent sur une perspective étroite des résultats d'apprentissage. **Les prestataires d'éducation pour adultes sont donc peu incités et soutenus pour aller au-delà de la mesure des résultats de l'apprentissage et de la qualification uniquement spécifiques à l'emploi/professionnels, au détriment de la mesure d'autres avantages.**

Alors que la recherche a démontré depuis de nombreuses années que l'apprentissage présente de nombreux avantages, **il existe encore peu de preuves et d'applications pratiques permettant de mesurer ces avantages.** Des initiatives émergent, dans certains secteurs (par exemple l'initiative de Suivi des étudiants dans l'enseignement supérieur, [Graduate tracking initiative](#), mais elle se concentre sur l'emploi), ou dans des projets européens comme [EDUMAP](#) (2016-2019, financé par Horizon2020), dans lequel un [système intelligent d'aide à la prise de décisions](#) (IDSS) a été développé. Le logiciel IDSS visait à fournir aux décideurs politiques des informations fondées sur des preuves, les aidant ainsi à réduire l'écart entre la demande et l'offre en matière d'éducation des adultes tout en améliorant l'apprentissage et la prestation de services pour les groupes vulnérables. **Cependant, ces initiatives sont rares, fragmentées et limitées dans le temps. Elles sont également rarement soutenues par les pouvoirs publics à grande échelle.**

Nous observons heureusement que les révolutions technologiques et l'amélioration des outils et des méthodologies de collecte de données favorisent l'émergence de nouvelles opportunités pour collecter davantage de données sur les progrès des apprenants. Il existe également une demande des parties prenantes afin mieux mesurer certaines données et attentes pour le faire (Voir les résultats du projet [BeLL](#)). On constate par exemple une demande croissante des employeurs de mieux prendre en compte les compétences personnelles. L'[enquête PIAAC](#) de l'OCDE montre une corrélation positive entre le niveau des aptitudes/compétences et la confiance en soi, la confiance dans les institutions ainsi que dans sa propre capacité à apporter des changements dans la société, et la participation active.

Cette prise de conscience atteint également la sphère des actions politiques. Par exemple, l'[Agenda européen des compétences](#) mentionne les compétences pour la vie, ce qui constitue une [intégration bienvenue](#) pour l'Association européenne pour l'éducation des adultes (EAEA), qui s'appuie sur les connaissances acquises dans le cadre du projet [Life Skills for Europe](#), qu'elle a coordonné. La [Résolution du Conseil relative à un agenda européen dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes](#) (2011) a également recommandé aux États membres d'améliorer leur base de connaissances sur l'éducation et la formation des adultes, notamment en recueillant des données de référence suffisantes sur les avantages plus larges de l'apprentissage pour les adultes et la société. L'initiative de l'[Espace européen de l'éducation](#) semble toutefois ne pas avoir suffisamment mis l'[accent](#) sur l'apprentissage et l'éducation des adultes.

Les partenaires de TaMPADA préconisent donc de s'appuyer sur les résultats du projet pour que les prestataires d'éducation des adultes et les décideurs politiques puissent mieux mesurer les progrès des apprenants. **Nous recommandons vivement la prise en compte des recommandations suivantes pour la conception des stratégies nationales en matière de compétences et pour la révision prochaine de l'Agenda européen pour l'éducation et la formation des adultes cette année.** Les parties prenantes de l'éducation et de la formation dans l'UE devraient veiller à ce que ces stratégies nationales ne se concentrent pas uniquement sur les compétences professionnelles ou spécifiques à un emploi ou un choix sélectif des résultats d'apprentissage de qualification qui sont mesurés.

Pourquoi mesurer les progrès des apprenants tout au long de leur vie et sur l'ensemble de leur parcours ?

- Permettre aux prestataires de services éducatifs de comprendre les parcours et les progrès de leurs apprenants dans le cadre de l'éducation des adultes, tout en tenant compte des acquis de l'apprentissage tout au long de la vie et dans tous les domaines de la vie;
- Soutenir les prestataires de formation pour adultes afin qu'ils puissent planifier plus efficacement les programmes d'apprentissage tout en tenant compte des besoins des apprenants. En effet, l'outil les aide à standardiser et à systématiser le processus de mesure;
- Permettre aux prestataires de services d'apprentissage se rendre compte des progrès de leurs apprenants;
- Permettre aux apprenants de mieux comprendre, célébrer et démontrer leurs progrès.

Le projet TaMPADA

TaMPADA (<http://TaMPADA.eu>) est un projet européen qui a duré 30 mois et qui a impliqué 5 organisations partenaires basées dans 5 pays de l'UE (Royaume-Uni, Grèce, Slovénie, Belgique et Suède). Le projet répond à la nécessité pour les prestataires de formation pour adultes d'améliorer la qualité et l'efficacité de leur offre d'apprentissage et de services aux apprenants et groupes défavorisés.

Les partenaires de TaMPADA ont déterminé que les progrès ou les "avantages plus larges de l'apprentissage" peuvent être mesurés dans **quatre domaines clés** : « Développement des compétences personnelles et de vie », « Santé et bien-être », « Employabilité, emploi et apprentissage », et « Social, communauté et citoyenneté ». Les partenaires TaMPADA ont élaboré une boîte à outils, y compris un outil numérique, et une méthodologie approfondie pour mesurer les progrès des apprenants tout au long de la vie et dans tous les domaines.

Ce **Rapport de recommandations politiques** est la dernière publication réalisée dans le cadre du projet (voir [autres résultats](#)). Il fait suite à la publication du rapport de test pilote dont l'objectif était de tester la boîte à outils de suivi et de contrôle pour sa fonctionnalité, son utilité et ses processus de production, d'archivage, de compilation, de comparaison et d'analyse comparative des données et de valider si la boîte à outils répond aux critères et produit tous les avantages prévus dans les étapes initiales du projet. Sur la base des retours des utilisateurs dans le test et pilotage, nous avons pu recueillir quelques recommandations pour une utilisation systémique au niveau européen, qui s'adressent au personnel des centres d'éducation des adultes et aux décideurs politiques.



RECOMMANDATIONS

Sur la base des résultats du pilotage, les recommandations suivantes ont été extraites à l'intention des parties prenantes du projet :

RECOMMANDATION 1 : De manière générale, il est essentiel de mieux reconnaître et mesurer les acquis de l'apprentissage tout au long de la vie et dans tous les domaines de la vie (non formel et informel) des adultes

Raisonnement

- Une plus grande sensibilisation à l'importance de la mesure de l'apprentissage tout au long de la vie et dans tous les domaines de la vie est nécessaire, ainsi que des ressources pour la mettre en œuvre. Les avantages de la mesure des bénéfices plus larges de l'apprentissage sont multiples.
- Premièrement, TaMPADA et d'autres initiatives ont prouvé les avantages en termes d'amélioration de l'offre d'apprentissage aux apprenants. Elles permettent de concevoir des programmes plus adaptés et centrés sur l'apprenant, en maximisant leur efficacité en termes de résultats et d'impact dans les quatre domaines respectifs identifiés dans TaMPADA (« développement des compétences personnelles et de la vie courante », « santé et bien-être », « employabilité, emploi et apprentissage », et « social, communauté et citoyenneté »).
- Au-delà des programmes d'apprentissage, l'utilisation d'outils tels que celui créé dans TaMPADA peut également améliorer la prestation de services globale des centres de formation pour adultes, notamment en matière d'orientation professionnelle, de soutien social et psychologique.
- Les données collectées lors de la mesure des progrès des apprenants peuvent également informer les responsables politiques pour concevoir de meilleures politiques sur le long terme.
- L'impact cumulé de l'amélioration des programmes et services d'éducation et de formation des adultes profitera à l'ensemble de la communauté, à son économie et à la société, en renforçant l'inclusion sociale, le bien-être et l'emploi.

RECOMMANDATION 2 : Le personnel de l'éducation des adultes est encouragé à développer et/ou à exploiter davantage les résultats de projets tels que TaMPADA pour mesurer les progrès de leurs apprenants

Raisonnement

- L'utilisation d'une approche centrée sur l'apprenant est essentielle pour mieux comprendre et répondre à leurs besoins individuels. Mesurer les progrès des apprenants et les bénéfices plus larges de leur apprentissage est bénéfique pour les centres d'éducation pour adultes afin de comprendre le parcours d'apprentissage de leurs apprenants défavorisés. Les résultats du projet TaMPADA peuvent apporter une aide sensible au processus de mesure des progrès des apprenants.
- En effet, TaMPADA est très utile en tant qu'outil permettant une planification plus adaptée du programme de formation. Cela permet d'identifier les cours qui ont le plus d'impact sur le développement des résultats non techniques des apprenants afin qu'ils puissent être répétés, en utilisant les leçons apprises comme bonnes pratiques, et partagés avec d'autres éducateurs et organisations.
- Des outils comme celui de TaMPADA peuvent et doivent être utilisés universellement dans l'ensemble de l'offre d'apprentissage de centres éducatifs pour adultes, afin de standardiser,



d'étalonner et de comparer l'impact de chaque programme d'apprentissage et de chaque prestataire de formations. Le processus de mesure peut être inclus dans le système d'assurance qualité du prestataire.

- Les résultats des outils du tableau de bord (représentés sous forme de chiffres agrégés, de diagrammes et de graphiques) peuvent ensuite être utilisés comme preuves pour montrer l'impact social de l'institution, démontrer une bonne gestion et donc, pour recevoir des financements, lors d'inspections, etc. Cela peut également aider les prestataires dans leur stratégie de recrutement, dans le marketing, etc.

RECOMMANDATION 3 : Les apprenants doivent être constamment encouragés à l'auto-réflexion et à l'auto-évaluation au cours du processus d'apprentissage.

Raisonnement

- L'auto-réflexion et l'auto-évaluation sont bénéfiques pour les apprenants car elles leur permettent de mieux comprendre, célébrer et prouver leurs progrès. C'est particulièrement vrai dans le cas des apprenants défavorisés, car ils peuvent être, à priori, moins enclins à connaître leurs capacités, notamment s'ils ont eu une mauvaise expérience de l'éducation auparavant.
- Ces réflexions permettent aux apprenants d'intérioriser la valeur de leurs progrès et les motive à progresser davantage, en renforçant leur confiance en soi et leur attitude positive envers l'apprentissage.
- L'utilisation de l'outil peut également avoir une influence positive sur la confiance des apprenants envers le personnel des centres de formation et les institutions éducatives en général, en particulier chez ceux qui ont eu initialement une expérience négative de l'éducation.
- Il peut aider les apprenants, non seulement dans leur parcours de vie personnelle, mais aussi dans leur carrière, car ils peuvent montrer leurs résultats d'apprentissage aux employeurs et aux autres actionnaires (services publics de l'emploi et aide sociale, par exemple)
- Elle peut aider les apprenants à reconnaître les avantages de l'apprentissage pour toute la vie et la manière dont l'apprentissage contribue à leur parcours d'apprentissage tout au long de la vie.

RECOMMANDATION 4 : D'autres membres du personnel des prestataires de services d'éducation des adultes devraient être impliqués dans le processus d'utilisation de ces outils.

Raisonnement

- Lors de l'essai pilote de l'outil numérique TaMPADA, il a été remarqué que dans certains contextes, les éducateurs ne sont pas les mieux placés pour collecter des informations sur leurs apprenants. Dans ce contexte, au sein du personnel AEP des organisations, les psychologues, les médecins, les mentors ou les assistants personnels peuvent également trouver la boîte à outils TaMPADA utile dans leur travail avec les adultes défavorisés.

RECOMMANDATION 5 : Les autres parties prenantes sont invitées à renforcer la coopération et les partenariats avec les centres de formation et d'éducation pour adultes afin de soutenir la conception et la mise en œuvre d'outils tels que TaMPADA.

Raisonnement

- Une liste non exhaustive d'organisations comprend : les organisations de la société civile, les services publics de l'emploi, les centres d'information et d'orientation, les services d'aide sociale,

les services de santé et d'autres institutions éducatives (par exemple, les écoles et les universités). Ces organisations sont répertoriées dans la deuxième publication du projet TaMPADA.

- Sur la base de ces résultats, il est démontré que l'implication d'autres actionnaires dans la configuration et la mise en place d'outils tels que TaMPADA peut améliorer l'impact de l'utilisation de l'outil.
- La coopération avec d'autres actionnaires peut, par exemple, améliorer la stratégie de sensibilisation à l'égard des apprenants défavorisés (par exemple, dans le recrutement des apprenants défavorisés) ainsi que le suivi.
- D'autres parties prenantes et organisations peuvent connecter leurs propres systèmes de données et mécanismes de suivi à des outils tels que TaMPADA afin d'avoir une meilleure compréhension des besoins et de l'offre de formation des adultes et de son impact sur leur territoire. Pour les municipalités, les bureaux régionaux ou les organismes nationaux pour l'éducation et toutes les autorités qui surveillent constamment la qualité de l'éducation, les résultats de la mesure des apprenants peuvent apporter des informations utiles.
- Davantage de possibilités de mise en réseau pour échanger les bonnes pratiques sur le terrain peuvent également apporter des résultats utiles.

RECOMMANDATION 6 : Les responsables européens devraient tenir compte des résultats de TaMPADA dans les politiques européennes, en particulier dans la prochaine révision de l'Agenda européen de l'éducation et de la formation des adultes.

Raisonnement

- Les politiques européennes en matière d'éducation et de formation peuvent avoir un impact sur les États membres, grâce à leurs recommandations et aux processus de coopération qui se déroulent au niveau européen. Les politiques de l'UE telles que l'Agenda de l'éducation et de la formation des adultes peuvent donc grandement contribuer à donner la possibilité à davantage d'outils ou d'initiatives complétant et/ou étendant l'approche TaMPADA d'être développés et/ou soutenus par les décideurs politiques nationaux, régionaux et locaux. D'autres politiques clés comprennent, par exemple, les stratégies nationales en matière de compétences et l'initiative Life Skills (Compétences de la vie) dans le cadre de l'Agenda européen des compétences.
- Les organismes gouvernementaux liés à l'éducation ou à l'emploi peuvent trouver l'approche TaMPADA utile pour élaborer des politiques et des lignes directrices à long terme fondées sur des données probantes en matière d'éducation et de formation des adultes ou pour lancer des initiatives correspondantes.
- Si les recommandations formulées au niveau de l'UE sont prises en compte, elles peuvent avoir un effet d'entraînement du haut vers le bas sur les politiques nationales et améliorer à la fois leurs résultats et leur impact visant à la réalisation de leurs principaux objectifs en termes d'amélioration de la participation à l'apprentissage tout au long de la vie, d'inclusion sociale, de réduction de la pauvreté, etc.

RECOMMANDATION 7 : Davantage de possibilités de financement devraient être offertes aux niveaux européen, national, régional et local pour exploiter davantage les résultats tels que TaMPADA et développer de nouvelles initiatives

Raisonnement

- Les projets de l'UE ont une fin, ce qui limite la durabilité des résultats en termes d'exploitation ultérieure par les organisations partenaires et en termes de reproductibilité et de transférabilité avec des organisations externes.
- Très souvent, les organisations partenaires des projets ne disposent pas des ressources financières et autres ressources nécessaires pour poursuivre la mise en œuvre et l'exploitation des résultats du projet après la fin de la période d'éligibilité du financement.
- Les interfaces comme celle développée dans l'outil numérique TaMPADA peuvent être très coûteuses dans la conception mais aussi dans les phases de maintenance. Il est important que les bailleurs de fonds prennent en compte cet aspect et ouvrent des opportunités de financement pour leur développement et leur maintenance.
- Les programmes de financement tels qu'Erasmus+ et les Fonds structurels et sociaux européens devraient prévoir des mécanismes de financement pour soutenir la reproductibilité et la transférabilité des résultats de projets réussis tels que TaMPADA.
- Aux niveaux national, régional et local, d'autres financements devraient être mis à disposition pour développer des initiatives permettant aux prestataires d'éducation des adultes de mieux mesurer les progrès des apprenants. Ces initiatives peuvent inclure des recherches théoriques ou appliquées dans le domaine.

RECOMMANDATION 8 : Les responsables politiques nationaux, régionaux et locaux sont encouragés à soutenir le personnel de l'éducation des adultes, en particulier les gestionnaires et les éducateurs, dans l'utilisation d'outils tels que celui développé par TaMPADA, par le biais de programmes de renforcement des capacités

Raisonnement

- Outre la nécessité de disposer de ressources financières et d'incitations pour poursuivre le développement d'outils de mesure des apprenants tels que TaMPADA, il est très important de sensibiliser davantage le personnel de l'éducation des adultes à l'utilisation de ces types d'outils et de méthodes et de renforcer les compétences dans ce domaine.
- Ces possibilités de formation professionnelle continue peuvent s'appliquer à la digitalisation du processus de mesure des progrès des apprenants, à partir de la phase d'évaluation à celle de la certification. Outre les compétences numériques essentielles, il est important de renforcer les compétences d'analyse du personnel des centres de formation pour comprendre et expliquer les données collectées.
- Il est important d'examiner également les questions relatives à la RGPD et de former les utilisateurs d'outils tels que TaMPADA à la collecte et au stockage des données tout en protégeant la vie privée des utilisateurs.
- La formation peut se faire par le biais de vidéos didactiques, promues sur des plates-formes européennes ou nationales comme EPALE.